VENDREDI 29 JUIN
MOBILISONS NOUS TOUTES ET TOUS POUR MAINTENIR LES ACQUIS DE NOTRE CONVENTION COLLECTIVE

Issoire, le 25 JUIN 2018

Depuis des mois, le patronat de la métallurgie, l'UIMM, et les organisations syndicales « négocient » au niveau national une nouvelle convention collective pour l'ensemble des salariés des entreprises de la métallurgie.

Cette négociation, prend l'allure d'une ***REGRESSION SOCIALE SANS PRECEDENT pour le monde du travail*** : Tout y est, les négociateurs du patronat n'ont qu'un souhait, intégrer dans la nouvelle convention collective les grandes lignes des ordonnances MACRON.

DEPUIS LE DEBUT, NOUS DENONÇONS LE DANGER DE CETTE NEGOCIATION, COMME NOUS DENONCIONS LE DANGER DES ORDONNANCES, L'EXEMPLE DES PEUGEOT A VESOUL, NOUS DONNE RAISON.

Nous sommes la seule organisation syndicale à avoir refusé de signer la clause de confidentialité, pour rester libre, et continuer de vous informer sur ces négociations qui se déroulent dans une ambiance très tendue.

Après la leçon sur la *compétitivité* des entreprises françaises face à la concurrence mondiale, c'est au tour de la *flexibilisation* « no limit » et la nécessité d'accepter des reculs sociaux sans précédent, **ils veulent tout imposer :**

- **Remise en cause des diplômes (suppression des seuils d'accueils).**
- **Mise en place du paiement au poste (baisse du salaire en fonction du poste occupé).**
- **Remise en cause des 35 Heures avec augmentation du quota maximum des heures supplémentaires avec le passage de 220 heures à 500 heures (340 obligatoires).**
- **Temps de travail hebdomadaire augmenté jusqu'à 44 voire 46 heures notamment pour la maintenance.**
- **11 heures de repos entre deux postes qui passe à 9 heures.**
- **Suppression des primes d'ancienneté, vacances.**
- **Suppression du 13ème mois.**

- **Remise en cause du paiement des heures de nuit.**
- **Suppression du maintien de salaire en cas de maladie (subrogation).**
- **Instauration du contrat de chantier (CDD déguisé).**
- **Refus de considérer le temps d'habillage/déshabillage et d'astreinte comme du temps de travail effectif.**
- **Suppression de la pénibilité et de sa reconnaissance.**

Cette énumération non exhaustive illustre l'objectif des patrons de la métallurgie :
ALLONGER, FLEXIBILISER LE TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIES QUELLE QUE SOIT LEUR CATEGORIE (OUVRIERS, ATAM, CADRE).

Face à de telles intentions, la CGT ne négociera pas pour de la régression sociale.
Quand il y a 6 millions de privés d'emploi et dans un environnement avec d'importantes évolutions technologiques, ***nous revendiquerons de travailler moins, travailler mieux et travailler tous***.

NOUS N'AVALERONS PAS LA COULEUVRE DE LA PRECARITE GENERALISEE DANS LA METALLURGIE. IL Y A NECESSITE D'AVOIR, DANS LA BRANCHE, DES EMPLOIS PERENNES, OCCUPES PAR DES SALARIES QUALIFIES, ET QUI PEUVENT SE PROJETER DANS UN AVENIR PROFESSIONNEL.

Une nouvelle réunion de négociation se déroulera sur le sujet vendredi 29 Juin.

Nous appelons tous les salariés de CONSTELLIUM à la MOBILISATION ET A LA GREVE pour MAINTENIR NOS GARANTIES COLLECTIVES.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES.

SANS REACTION DES SALARIES FACE A UNE TELLE ATTAQUE,
DEMAIN NOUS SERONS TOUS DEHORS.

Vendredi 29 JUIN 2018 : 1H55 de GREVE en début ou fin de postes et journée.